

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Savoir rouler à vélo : Sceaux déploie son nouveau programme pédagogique dans ses écoles

Après avoir délivré le “permis cycliste” aux élèves de CM2 pendant près de dix ans, la ville de Sceaux déploie dans ses écoles le nouveau programme pédagogique “Savoir rouler à vélo” à partir de la rentrée 2022, avec l’ambition d’instaurer une véritable “culture du vélo” à Sceaux.

Être autonome à vélo

À l’occasion de la rentrée scolaire 2022-2023, la ville de Sceaux déploie le nouveau programme “Savoir rouler à vélo” dans ses quatre groupes scolaires. Dès le printemps 2022, une dizaine d’agents municipaux (animateurs des centres de loisirs, animateurs sportifs et agents du service Tranquillité urbaine) ont été formés par l’association Prévention routière en vue de pouvoir encadrer les différentes sessions de formation. « Avec ce nouveau programme pédagogique, notre objectif est d’offrir aux élèves sortant de l’école primaire une réelle autonomie grâce à un apprentissage complet pour circuler à vélo en toute sécurité », souligne Philippe Laurent, maire de Sceaux. « Au-delà des nombreux aménagements et services pour vélos déployés par la Ville dans le cadre de sa politique cyclable, cette formation illustre notre volonté de mettre en place une véritable culture du vélo à Sceaux dès le plus jeune âge. »

Les 3 étapes du “Savoir rouler à vélo”

Le programme complet qui sera déployé à la rentrée 2022 est structuré en 10h d’apprentissage et organisé autour de trois “blocs” répartis du CE1 au CM1 :

- savoir pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo

Il s’agit d’acquérir un bon équilibre et d’apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

- savoir circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé

Il s’agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d’une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

- savoir rouler à vélo : circuler en situation réelle

Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Plan vélo 2022-2026

Le déploiement du programme pédagogique "Savoir rouler à vélo" dans les écoles de Sceaux à la rentrée 2022 s'inscrit dans une série d'actions initiées par la Ville en direction des plus jeunes pour leur permettre d'être autonomes à vélo à 11 ans, dans le cadre du nouveau plan vélo approuvé à l'unanimité des votants lors de la réunion du conseil municipal du 25 novembre 2021. Outre cette formation, la Ville œuvre également à :

- la constitution d'une équipe dédiée à l'enseignement de l'autoréparation pour apporter une autonomie totale aux enfants ;
- la mise en place de "rues école" dans le cadre de la démarche Mobili'kids pour améliorer la sécurité des enfants aux abords des écoles ;
- l'organisation de nouveaux déplacements pédestres "Carapattes" par les parents d'élèves pour permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied accompagnés par des adultes volontaires.

Le programme pédagogique "Savoir rouler à vélo" est à découvrir en détails sur sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo.

Contact presse : Pierre Michonneau - Tél. : 01 41 13 32 86 – pierre.michonneau@sceaux.fr